

no.4 Le Mag

> Retrouvez toute l'actualité de
Mauges Communauté dans
cette nouvelle édition du Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPPELLE-DU-GENÉT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



La sculpture "Liberté, Égalité, Fraternité"
offerte à l'occasion du congrès des
Compagnons du Devoir.

Des filières d'excellence au service de notre économie

> 6



Rejoignez les fans de notre page Facebook!
[@villebeaupreauenmauges](#)


Beaupréau
-en-Mauges


MAUGES
COMMUNAUTÉ



Sommaire

> 3 <

Beaupréau-en-Mauges :
• Présentation du budget 2017

> 4 <

Vie des commissions
• Assainissement et infrastructures
• Économie

Des filières d'excellence au service de notre économie

• Politique culturelle et tourisme

> 10 <

Vie locale
• Concert Genesis-Phil Collins
• École de musique: inscriptions
• Réforme Carte Nationale d'Identité
• La Maison des Services Au Public
• Piscine AquaMauges: c'est été
• Nouveau site Internet
• Jumelage Mauges-Posesi
• Anjoubus à la demande
• Bornes de recharge électriques

> 13 <

Social et santé
• Résidence autonomie Saint-Jean
Mont-de-ue
• Maintien à domicile

> 14 <

Projets de territoire
• Le Plan Local d'Urbanisme
• Éolien: vers un projet citoyen de
territoire
• L'Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat reconduite en 2017

> 16 <

Mauges Communauté
• Transition énergétique
• Économie: Nova Child
• Les Compagnons du Devoir
• Déchets: un service unique pour tous

> 24 <

Manifestations estivales

À la rencontre des Habitants

Le 7 mai, les Français ont choisi leur nouveau Président de la République, avec entre autres, des enjeux forts de modernisation pour réformer notre Pays et l'adapter aux nouvelles exigences d'une société en mutation.

Modestement, à notre niveau, c'est avec cet esprit novateur que nous avons voté la Commune nouvelle en décembre 2015. Beaupréau-en-Mauges est le fruit d'une préparation de plusieurs années pour ce projet commun qui permet de mieux appréhender l'avenir et ses défis, et d'assurer durablement nos missions auprès des habitants.

En complémentarité Mauges Communauté, notre communauté d'agglomération, déploie ses actions sur notre territoire rural des Mauges en collaboration avec les pôles urbains voisins et la Région.

Après 18 mois d'existence, de mise en œuvre de cette réforme ambitieuse, nous pouvons d'ores et déjà mesurer des résultats à la hauteur de nos attentes, mais aussi des sujets à améliorer.

Les services à la population étant au cœur de nos préoccupations, nous souhaitons dialoguer avec vous, associations, entreprises et habitants de chaque commune déléguée, en vous proposant des réunions publiques d'informations et d'échanges. Je vous invite à prendre note des dates et lieux ci-dessous; nous comptons sur votre participation.

Notre objectif est simplement de créer les conditions les meilleures pour envisager l'avenir de notre territoire et de vous associer à cette démarche.

Bel été à tous,

Gérard Chevalier
Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-Président de Mauges Communauté

Réunions publiques d'informations et d'échanges entre les élus et les habitants

Bilan des 18 premiers mois de Beaupréau-en-Mauges, projets et perspectives

21/06 > Jallais: 20h30 - Salle des fêtes

Gesté: 20h30 - Maison commune des loisirs

22/06 > La Jubaudière: 20h - Maison commune des loisirs

Le Pin-en-Mauges: 20h30 - Relais du Bois

Villedieu-la-Blouère: 20h30 - Salle des Chevaliers de Matle

28/06 > Saint-Philbert: 20h30 - Salle commune de loisirs

29/06 > Andrezé: 20h30 - Espace du Prieuré

La Chapelle-du-Genêt: 20h30 - Maison des loisirs

La Poitevinière: 20h30 - La salle de loisirs

14/09 > Beaupréau: 20h30 - Salle de la Prée



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10053 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel: accueil@beaupreauenmauges.fr
Ouverture tous les jours de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Directeur de publication: Gérard Chevalier

Rédaction: Commune de Beaupréau-en-Mauges - Anjoubus - Châtémétrie - Office de tourisme de la Vallée de l'Èvre - Scène de Pays - Mauges Communauté - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire-Anjou - Comité de jumelage Centre Mauges Posesi

Conception/Impression: KJ Beaupréau

Distribution: AIM - Impression à 10200 exemplaires - Dépôt légal à parution: ISSN en cours

Présentation du budget 2017

LE BUDGET 2017 A ÉTÉ ÉQUILIBRÉ SANS LA REPRISSE DES RÉSULTATS 2016.

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2017 en mars, sans attendre la reprise des résultats 2016 qui s'annoncent excédentaires. Malgré cette bonne perspective, les orientations votées en décembre fixaient aux services un objectif de réduction de 5 % des dépenses de fonctionnement (hors enveloppe des subventions et frais de personnel). Les marges ainsi dégagées permettront de poursuivre la dynamique des investissements et de faire face à la baisse des dotations de l'État.

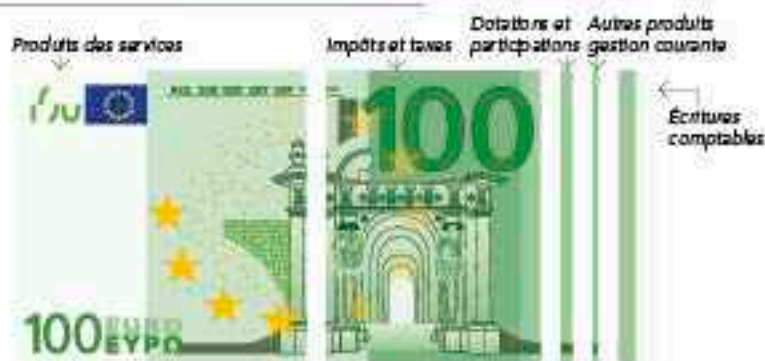
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles correspondent aux dépenses courantes de la collectivité. Elles contiennent essentiellement les achats courants, les rémunérations des agents, les subventions aux associations et le remboursement en intérêts des emprunts. Elles intègrent également l'épargne brute, qui correspond à la capacité d'autofinancement de la collectivité et sert à financer les investissements. Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 21 284 736 €, réparti ainsi :



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité, des dotations de l'État, des produits des services ainsi que des revenus des immeubles. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 21 284 736 € et se répartissent de la façon suivante :



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les projets inscrits au budget 2017 sont issus du Plan Pluriannuel d'Investissement validé par le Conseil municipal. L'enveloppe totale prévue en 2017 s'élève à 13 672 331 €, répartie entre les domaines suivants :



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes proviennent principalement de la récupération d'une partie de la TVA acquittée par la collectivité sur ses investissements, des subventions d'équipements reçues pour certains projets spécifiques et de l'épargne brute issue de la section de fonctionnement. Le montant global s'élève à 13 672 331 €, réparti ainsi :

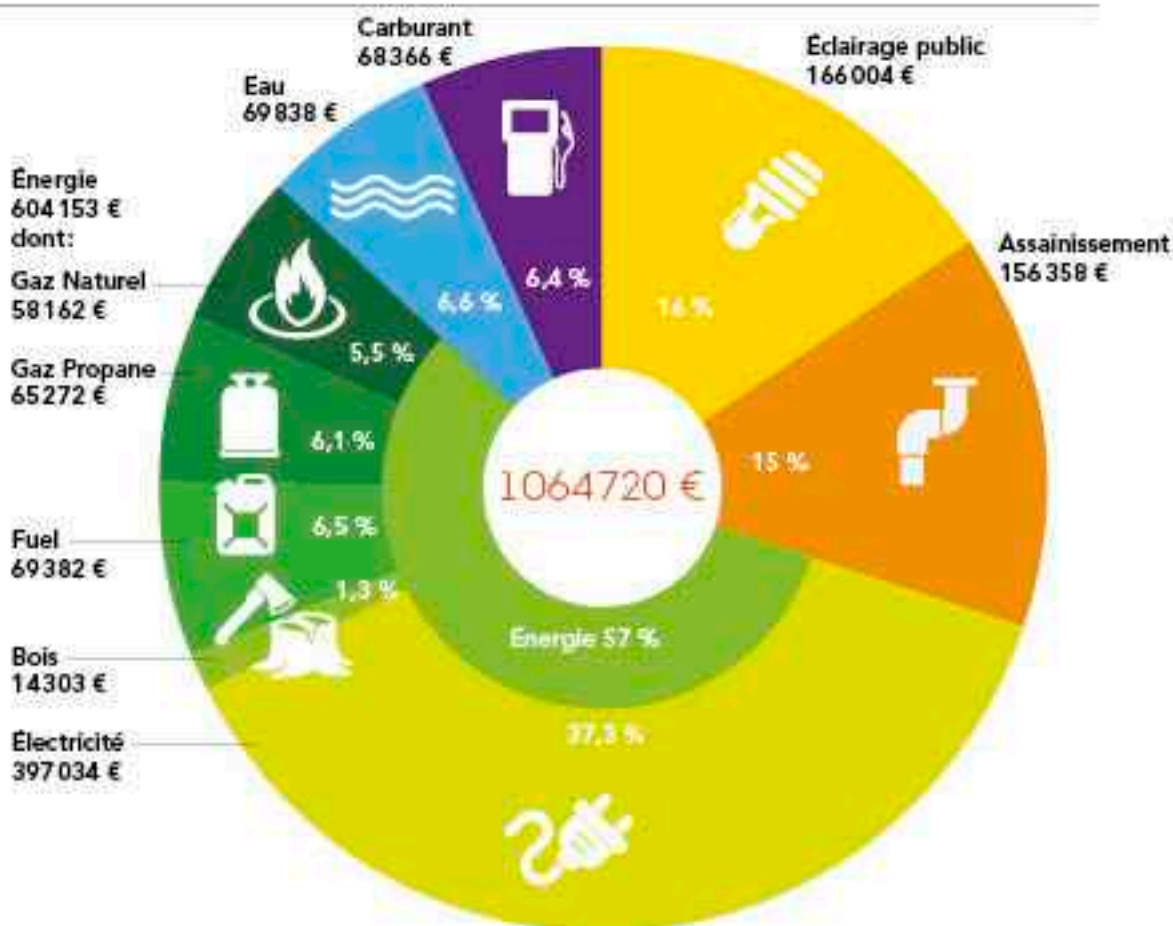


Diagnostic sur la consommation énergétique

SUITE À UN BILAN ÉNERGÉTIQUE ET UN SUIVI DES CONSOMMATIONS RÉALISÉS PAR LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CONSTATE QUE DES GAINS SONT À FAIRE SUR L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX. DES ACTIONS SIMPLES PERMETTENT RAPIDEMENT DE RÉDUIRE LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET DE CRÉER AINSI UNE ENVELOPPE POUR INVESTIR DANS DES TRAVAUX.

Le diagnostic des consommations énergétiques révèle que les dépenses en énergie de Beupréau-en-Mauges s'élèvent à 1 064 720 €, c'est-à-dire un coût moyen par habitants de 42,53 € TTC par an.

L'électricité représentant plus de 37 % des dépenses en énergie, l'objectif est de réduire cette somme par une opération de relamping au niveau de Beupréau-en-Mauges : les éclairages néon des salles de sport seront remplacés par des LED pour diminuer la consommation électrique.



Zonage et schéma directeur des eaux usées et des eaux pluviales de Beupréau-en-Mauges

DANS LE CADRE DU P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME) IL EST NECESSAIRE DE REFAIRE LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, AINSI QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX USÉES ET PLUVIALES SUR LES DIX COMMUNES DÉLÉGUÉES.

Cette étude qui a démarré début avril consiste à établir un relevé complet de tous les réseaux (état, positionnement) et diagnostic des stations d'épuration (analyse des rejets). Ce schéma permettra de définir les programmes de travaux d'assainis-

sement les plus urgents sur les différents ouvrages, d'établir un plan d'investissement et de bénéficier des aides financières de l'Agence de l'Eau. Beupréau-en-Mauges disposera à terme d'une cartographie numérisée de l'ensemble des réseaux

d'assainissement permettant de répondre précisément à toutes les demandes d'intervention des différents concessionnaires sur la voirie. Cette mission a été confiée au bureau G2C de Basse-Goulaine et doit durer un an et demi.

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Villedieu-la-Blouère

À DROITE, ON APERÇOIT UNE PARTIE DE L'ANCIENNE STATION ET AU CENTRE, LA NOUVELLE STATION AVEC LES LITS PLANTÉS DE ROSEAUX.

Cette nouvelle station est située le long de la route départementale 762 à la sortie de la Blouère en direction de Beaupréau sur l'emprise de l'ancienne station. Ce nouvel équipement d'une capacité d'épuration de 2600 EH (équivalent habitant), avec traitement des boues sur lit de roseaux sera mis en service au courant de l'été 2017. Le coût de cet investissement, est de 1 245 000 euros HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Chantier de la nouvelle station d'épuration à Villedieu-la-Blouère



Beaupréau-en-Mauges

Travaux voirie / espaces publics

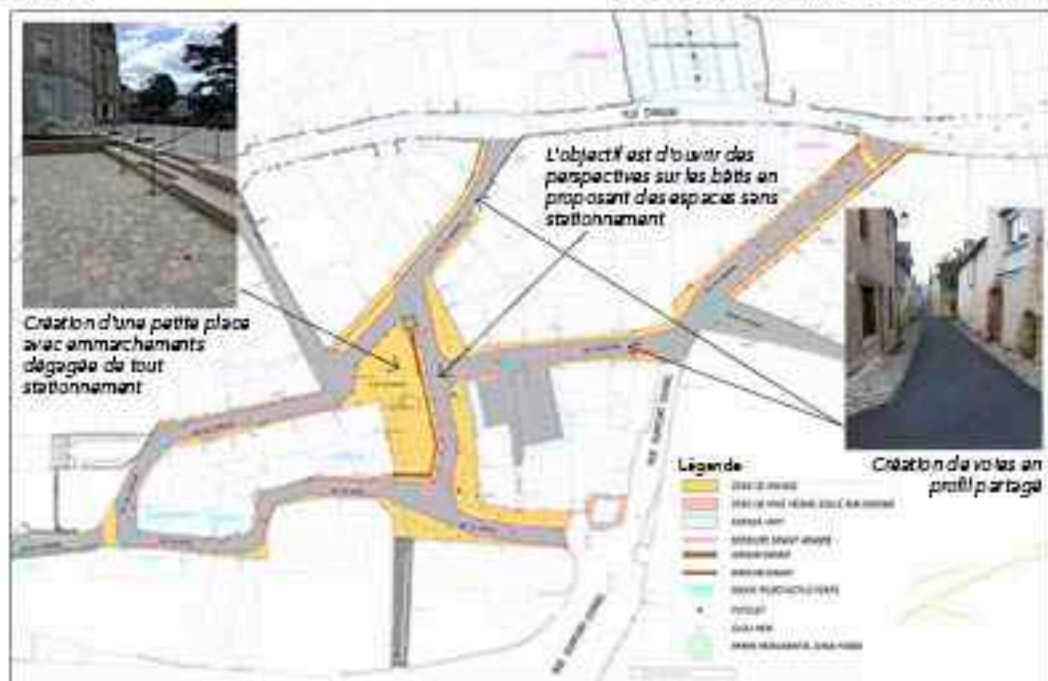
LA COMMISSION INFRASTRUCTURES GÈRE L'ENSEMBLE DES ESPACES PUBLICS, DES ÉQUIPEMENTS (EX : ÉCLAIRAGES PUBLICS) ET DES ESPACES VERTS Y COMPRIS LES SENTIERS DE RANDONNÉES ET LES LIAISONS DOUCES.

En fonctionnement c'est un budget d'environ 500 000 € qui est consacré à l'entretien des voiries rurales et urbaines de Beaupréau-en-Mauges. La commission réfléchit à l'aide d'un diagnostic de l'état du réseau routier pour décider et hiérarchiser dans le temps des priorités à l'entretien de ce réseau. Parallèlement, des travaux d'investissement sont prévus en 2017. Deux exemples :

- Le centre historique de Beaupréau : il s'agit de la réhabilitation de ce quartier pour le rendre plus attractif et convivial et mettre en valeur son patrimoine bâti : travaux prévus au 2^e semestre 2017.
- La Charmille à Andrezé : aménagement en centre bourg d'un secteur avec remise aux normes d'accessibilité et aménage-

ment de parkings desservant les services et écoles d'Andrezé, traité comme une zone 30 partagée piétons véhicules.

La commission, avec le directeur des services techniques et les agents, travaille à l'organisation des services techniques répartis sur trois secteurs géographiques (est, ouest et centre).



Plan de la réhabilitation du centre historique de Beaupréau

SCIC MAUGES EAUX ASSAINISSEMENT

Rebond économique

UN VENT D'OPTIMISME ET DE LUCIDITÉ A SOUFFLÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU CENTRE MAUGES (AECM). EN EFFET, LE PRÉSIDENT JACQUES LOISEAU S'EST FÉLICITÉ, À JUSTE TITRE, DE LA BONNE SANTÉ DE DIVERS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE DES MAUGES ET NOTAMMENT LA MÉTALLURGIE, L'INDUSTRIE, LE TRANSPORT ET LE NÉGOCE.

Des regrets cependant concernant la difficulté à recruter dans bon nombre de secteurs, ce qui prouve, s'il en était besoin, tout le dynamisme de nos entrepreneurs locaux, acteurs indispensables et indissociables pour le développement de notre territoire.

De notre côté, nous confirmons une vraie embellie dans les projets avec des dossiers qui se concrétisent, des demandes de renseignements nombreux et variés. Nous souhaitons aussi mettre en avant le vrai intérêt porté par nos élus et les représentants d'AECM à la commission économie conservée à Beaupréau-en-Mauges

malgré le transfert de compétences à Mauges Communauté. Cette commission conserve tout son intérêt tant l'implication de nos représentants dans l'économie locale reste active et nécessaire. De nombreux et beaux projets vont voir le jour dans les mois qui viennent:

- > L'enseigne Brico-Cash transfèrera l'activité de Bricomarché sur un nouveau site en reprenant l'ensemble du personnel.
- > La construction d'un restaurant McDonald's sur le Centre Commercial du Planty à Beaupréau démarrera prochainement.

> BTM, blanchisserie, va transférer la totalité de ses activités sur Beaupréau pour poursuivre son développement.

> Coating Industrie construit un nouveau bâtiment sur la zone Actiparc.

> Après un très important programme de travaux, la société Mollibois s'est installée en avril dans les anciens locaux de la Samic à Gesté.

D'autres projets sont en cours, en parler serait prématuré. Nous ne manquerons pas d'en faire état dans nos prochaines publications.

Contact: aecm.cm@laposte.net

Compagnons du Devoir à la Loge

LORS DU WEEK-END DE L'ASCENSION, NOUS AVONS EU LE PRIVILÈGE D'ACCUEILLIR LE 63^e CONGRÈS DES COMPAGNONS SERRURIERS DU DEVOIR.

La présence sur notre territoire de plusieurs entreprises issues des Compagnons et la volonté exprimée par les élus de Mauges Communauté et Beaupréau-en-Mauges ont permis de mettre en avant cette belle organisation que sont les Compagnons du Devoir. Leur passage à Beaupréau-en-Mauges restera gravé dans les mémoires grâce à l'œuvre que les jeunes apprentis nous ont laissée et qui trônera pour de longues années sur le

parvis de l'Hôtel de Ville. Fruit de leur imagination sur le thème de nos trois valeurs républicaines, elle se veut le symbole réuni de nos dix communes déléguées autour de notre devise nationale "Liberté-Egalité-Fraternité".
Photo de couverture et page 20, Les Compagnons du devoir : s'épanouir dans et par son métier.

Contact : Les Compagnons du Devoir, 8 Rue Abbé Hallouin, 49300 Cholet, 02.41.30.42.64



Installation de la sculpture le 26 mai 2017

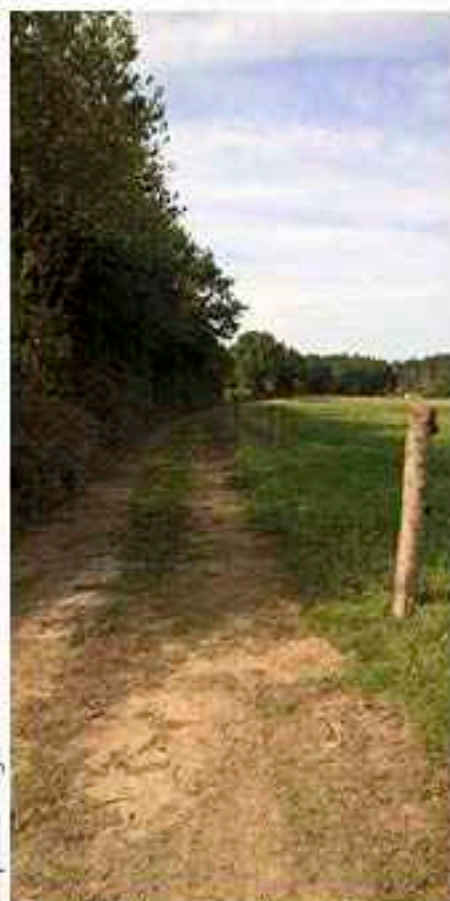
Méthanisation

LES AGRICULTEURS DU CANTON SE MOBILISENT POUR PORTER UN PROJET AMBITIEUX DE MÉTHANISATION.

Malgré la crise, 49 agriculteurs du canton de Beaupréau-Montrevault se sont lancés dans le projet de deux stations de méthanisation avec injection du bio méthane dans le réseau de gaz de ville. Outre l'avancée économique considérable que représentent ces équipements, c'est aussi une avancée majeure pour l'environnement, la qualité de l'air et de l'eau. Ces méthaniseurs permettront également de maintenir la production et tous ses emplois induits. Enfin ils seront créateurs d'environ dix emplois directs pour le fonctionnement de ces deux unités. Ce projet a le soutien total et inconditionnel des élus de nos deux communes, tant pour ses valeurs économiques, qu'environnementales ou fédératrices d'une agriculture que nous continuerons de soutenir tant elle reste indispensable à l'équilibre de notre territoire.

Les sentiers de randonnée et les liaisons douces

LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE NOUVELLE DE BEAUPRÉAU EN MAUGES EST RICHE DE SON HISTOIRE (NOTAMMENT LES GUERRES DE VENDÉE), DE SON PATRIMOINE BÂTI (ÉGLISES, CHÂTEAUX...) MAIS AUSSI DE SES PAYSAGES VARIÉS ET VALLONNÉS, TRAVERSÉS PAR DE NOMBREUX COURS D'EAU (LA SANGUEZE, LE BEUVRON... ET BIEN SÛR L'ÈVRE).



Roche... autant de noms évocateurs qui sentent bon l'histoire et Dame Nature. Les deux derniers sentiers créés, un au Pin en Mauges, et plus récemment celui de la Chabossière à Beau-préau, évoquent le Petit Anjou, ce train qui sillonnait encore notre campagne jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le travail des élus désormais est d'entretenir ces sentiers, d'en créer de nouveaux là où cela est possible, mais aussi de les relier entre eux afin de créer un véritable réseau.



Sentier de la Chabossière: « sur les traces du petit Anjou »

Sentier de la Chabossière: « sur les traces du petit Anjou »

La meilleure façon de découvrir toutes ces richesses est d'emprunter les nombreux sentiers de randonnée et liaisons douces qui sillonnent notre territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Les liaisons douces sont des aménagements et des panneaux signalétiques organisant et favorisant les déplacements non-motorisés (piéton, vélo...).

Une bonne vingtaine de sentiers est aujourd'hui à la disposition des randonneurs, dont une dizaine a fait l'objet d'une fiche descriptive illustrée et éditée par l'Office de tourisme; « Le chemin des canons », « Le bois des fortunettes », « Sur les traces de Cathelineau », « Château, étang et manoir », « Les coteaux de la



Plan du sentier de la Chabossière: « sur les traces du petit Anjou »

Nouveaux locaux de l'office du tourisme

L'OFFICE DE TOURISME S'INSTALLE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX AU SEIN DU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE. EN COMPLÈMENT DE L'ESPACE ACCUEIL, LES VISITEURS POURRONT PROFITER D'UN ESPACE DOCUMENTATION, D'UN ESPACE BOUTIQUE, D'UN ESPACE WIFI ET CONSULTATIONS INTERNET ET D'UN ESPACE DESTINÉ AUX ENFANTS.

Le bâtiment est terminé mais il nous faut maintenant penser à construire l'avenir du tourisme sur le territoire de Mauges Communauté. Au 1^{er} janvier 2019, c'est en effet un seul Office de Tourisme qui assurera la promotion de notre région, respectant ainsi la loi NOTRe. Depuis l'année dernière, une réflexion et un travail de création sont menés avec Mauges Communauté, l'Office de Tourisme Une Autre Loire, l'Office de Tourisme de Chemillé-en-Anjou et la commune de Sèvremoine pour aboutir à la mise en place de ce nouvel outil. Nous nous investissons pleinement dans cette nouvelle aventure qui sera la base d'une belle réussite pour le tourisme. L'interactivité sera aussi présente à Beaupréau-en-Mauges puisqu'à partir de cet été, c'est Baludik, une application pour smartphone, qui vous emmènera en balade ! Une application gratuite qui vous fera prendre l'air et marcher avec la tête en vous proposant des balades insolites sous forme de jeux de piste pour profiter d'une sortie seul, entre amis ou en famille, tout au long de l'année. Il vous faudra suivre les indices, devinettes, compas ou photos pour trouver les différents lieux que vous devrez rejoindre et résoudre

l'énigme. Vous découvrirez de façon ludique les petits trésors du patrimoine et de l'histoire, la faune et la flore qui nous entourent ; des photos, des explications, des témoignages sonores... viendront enrichir votre balade à chaque arrêt. Vous pouvez télécharger les balades sur votre mobile depuis le site Internet baludik.fr. Pour connaître toutes les manifestations, sorties, ateliers, conférences, spectacles... à venir à Beaupréau-en-Mauges et Sèvremoine, les nouveautés de la boutique de l'Office de Tourisme, n'hésitez pas à nous transmettre



Perspectives du futur aménagement de l'Office de Tourisme au centre culturel de la Loge

vos adresse mail pour recevoir la newsletter :
accueil@beaupreau-tourisme.com.



Futur aménagement de l'Office de Tourisme au centre culturel de la Loge

Les travaux de restructuration des bâtiments de la Loge

LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS DE LA LOGE À BEAUPRÉAU CONSTITUENT LA PHASE 2 DES PROJETS, APRÈS LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE.

L'aspect extérieur des bâtiments a été harmonisé avec celui de l'hôtel de ville. Des travaux importants ont été réalisés à la Loge afin d'agrandir et de mettre aux normes d'accessibilité les espaces dédiés à l'accueil des spectateurs. Ainsi l'Espace Julien Gracq, le bar et les sanitaires ont été très largement agran-

dis. La salle des Mauges a été entièrement rénovée. Trois nouvelles salles ont été créées pour accueillir les expositions (salle Renée Plard, en mémoire d'une artiste peintre Belloprataine) et pour organiser des réunions (salle Henri Cormeau et salle Hervé Bazin, tous deux écrivains locaux).

La médiathèque s'est agrandie en intégrant les anciennes salles Cathelineau et Bonchamps.

Une étude des besoins de l'école de musique et de la médiathèque a été lancée récemment pour envisager la phase 3 des travaux qui concernera ces deux services.

Journées du Patrimoine

LA 34^e ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SE TIENDRA LES 16 ET 17 SEPTEMBRE 2017, SUR LE THÈME DE LA JEUNESSE.

À cette occasion, le GRAHL (Groupe de Recherche et d'Archivage en Histoire Locale), les Séances du Mardi, l'APEC (L'Association Patrimoine et Culture) et l'association Au Fil du Beuvron vous proposeront des animations autour du « Petit Anjou » :

- une séance cinéma mardi 12 septembre s'appuyant sur des films locaux d'époque, retravaillés et agrémentés de témoignages locaux, avec la participation de l'Association des Amis du Petit Anjou de Saint-Jean-de-Linières
- une exposition les samedi et dimanche 16 et 17 septembre au Pin en Mauges initiée par l'APEC et menée avec les partenaires précités
- d'autres animations sont en cours de construction sur le territoire maugeois.

Office de Tourisme de la Vallée de l'Èvre - Tél. 0241 75 38 31 - accueil@beaupreau-tourisme.com - www.beaupreau-tourisme.com

EXPOSITION SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, L'OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE L'ÈVRE, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES GROUPES D'HISTOIRE LOCALE ET LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, ENVISAGE UNE EXPOSITION SUR CE CONFLIT MONDIAL DU 8 AU 14 NOVEMBRE 2018 AU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE À BEAUPRÉAU.

Les visiteurs pourront y découvrir différents objets du quotidien, lettres de correspondances, uniformes, journaux de l'époque... Certaines communes déléguées ayant déjà accueilli une exposition sur ce thème, il s'agira de regrouper et disposer tous les travaux réalisés par pôles thématiques: genèse de la guerre, régiment et vie du soldat, uniformes

et décorations, éditions d'époque et correspondances, la vie locale dans les Mauges, l'après-guerre. Au-delà du rappel des événements dramatiques qui ont marqué les cinq années de conflit, l'exposition évoquera l'impact de la Grande Guerre sur la vie locale. Nous souhaitons ainsi consacrer une grande part de l'exposition aux Bellocains.

Si vous possédez des objets, des correspondances ou des témoignages, nous serons ravis de pouvoir les mettre en valeur à cette occasion.

Office de Tourisme de la Vallée de l'Èvre
Tél. 02 41 75 38 31
accueil@beaupreau-tourisme.com
www.beaupreau-tourisme.com

Nouvelle saison Scènes de Pays

LA SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA NOUVELLE SAISON SCÈNES DE PAYS AURA LIEU LE MARDI 4 JUILLET 2017 À 20H30 À LA LOGE.

Scènes de Pays dans les Mauges - Rue Robert Schuman - La Loge - Beaupréau 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Tél. 02 41 71 77 54 - Courriel : scenesdepays@paysdesmauges.fr - www.scenes.paysdesmauges.fr



Quoi de neuf dans vos bibliothèques ?

C'est le ramdam dans les bibliothèques ! À découvrir à Beaupréau ! La discothèque se métamorphose, et les livres profitent de la nouvelle extension dédiée à la littérature de l'imaginaire. À côté du théâtre de La Poitevine, après les travaux de l'hiver, c'est une bibliothèque toute neuve qui vous accueille à bras ouverts. Venez nombreux en profiter !

C'est l'été, retrouvez dans vos bibliothèques les « Sacs Mystère » dans lesquels se cachent des sélections surprises, préparées par nos soins... Gare aux curieux, le contenu du sac est à découvrir à la maison !

Afin de mieux vous satisfaire, depuis le 1^{er} janvier 2017, les horaires de la médiathèque de Beaupréau ont changé :
Mardi 15h - 18h / Mercredi 10h - 12h30 et 14h - 18h30 / Vendredi 15h - 18h30 / Samedi 10h - 12h30 et 14h - 17h / Mardi, jeudi et vendredi: collectivités sur rendez-vous

Un petit rappel concernant les documents que vous pouvez emprunter sur chaque carte :

- 6 documents imprimés (livres et revues)
- 4 CD audio (dans les médiathèques de Beaupréau et Jallais)

- 1 DVD (à la médiathèque de Jallais)
Pour ne rien rater des actualités du réseau des bibliothèques rendez-vous sur notre blog :

blogbib.beaupreauenmauges.fr
Suivez les coups de cœur des bibliothécaires, les nouveautés, les animations dans vos bibliothèques, ainsi que toute l'actualité relative au réseau.

Médiathèque - Centre culturel de la Loge - Beaupréau 49600 Beaupréau-en-Mauges - 02.41.75.38.20
mediatheque@beaupreauenmauges.fr

Concert GENESIS / PHIL COLLINS

APRÈS LES CONCERTS QUI ONT RENDU HOMMAGE AUX GROUPES « QUEEN » EN 2007, « ALAN PARSONS PROJECT » EN 2009, « ABBA » EN 2011 ET « MICKAEL JACKSON » EN 2014, C'EST UN FABULEUX HOMMAGE QUI A ÉTÉ RENDU LES 8 ET 9 AVRIL DERNIERS AU GROUPE GENESIS ET À SON EMBLÉMATIQUE CHANTEUR PHIL COLLINS.

Près de 2 000 spectateurs ont apprécié les arrangements et orchestration de Raphaël Pineau, professeur à l'école de musique, qui ont été interprétés par le plus ancien des orchestres de l'école créé par Bruno Clicq en 1987 : le Pad' Panik Band.

Cet orchestre a reçu le soutien de l'orchestre des jeunes et d'un ensemble cordes de l'école de musique ainsi que d'anciens musiciens issus de cette formation.

Ces concerts ont mis en avant les talents de musiciens et chanteurs issus du territoire de Beaupréau-en-Mauges.



Beaupréau-en-Mauges



Pad'panik band



Beaupréau-en-Mauges

École de Musique de Beaupréau-en-Mauges: Inscriptions 2017 - 2018

L'École de Musique de Beaupréau-en-Mauges vous propose des **cours d'éveil musical** pour les plus petits à partir de 6 ans (entrée en CP)

Des **cours de formation musicale et instrumentale** à partir de 8 ans.

Des **cours de chant choral** à partir de 7 ans (entrée en CE1).

Venez nous rencontrer aux **portes ouvertes le samedi 24 juin de 10h à 13h** au Centre Culturel de la Loge à Beaupréau (Essais d'instruments - ouvert à tous).

PERMANENCES INSCRIPTIONS:

Si l'horaire de permanence pour votre commune ne vous convient pas vous pouvez vous rendre à une autre permanence.

ANDREZÉ	Lundi 26 juin 2017	de 18h à 19h	Salle de la Mairie à Andrezé
GESTÉ VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE ST-PHILBERT-EN-MAUGES	Mardi 27 juin 2017	de 18h à 19h	Presbytère - Salle C Commune déléguée de Gesté
BEAUPRÉAU LA CHAPPELLE-DU-GENET	Mercredi 28 juin 2017	de 10h30 à 12h et de 17h à 19h	Centre Culturel de La Loge Commune déléguée de Beaupréau
JALLAIS LA JUBAUDIÈRE	Jeudi 29 juin 2017	de 18h à 19h	Centre Culturel - salle Du Bellay Commune déléguée de Jallais
LE PIN-EN-MAUGES LA POITEVINIÈRE	Vendredi 30 juin 2017	de 18h à 19h	Salle polyvalente - Mairie Commune déléguée du Pin-en-Mauges

Renseignements: École de Musique de Beaupréau-en-Mauges - Directeur: 02.41.75.38.10 - Secrétariat: 02.41.71.76.80
ecole-de-musique@beaupreauenmauges.fr



Réforme Carte Nationale d'Identité

LA RÉFORME DES PRÉFECTURES INTITULÉE « PLAN PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION » IMPOSE UN TRAITEMENT DÉMATÉRIALISÉ DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ SELON LES MÊMES MODALITÉS QUE LE PASSEPORT.

Par conséquent, le dossier de demandeur ainsi que les pièces justificatives seront numérisés à partir d'un dispositif de recueil, basé dans des mairies équipées (Beaupréau, Saint-Florent-le-Vieil, Vallet, Chemillé, Mortagne-sur-Sèvre, Chalonnes-sur-Loire, Ancenis, liste complète disponible sur passeport.ants.gouv.fr). Depuis le 1^{er} mars, les demandes de cartes d'identité se déroulent en trois temps :

- pré-instruction de la demande dans votre commune déléguée,

- dépôt du dossier complet dans une mairie équipée du dispositif lors d'un rendez-vous fixé au préalable,

- retrait de la nouvelle carte d'identité dans la mairie de dépôt de la demande, également lors d'un rendez-vous.

ATTENTION

L'identification de votre domicile qui sera portée sur votre carte d'identité doit concorder avec votre justificatif de domicile mentionnant précisément :

- le numéro et le nom de la voie - le

nom de la commune déléguée - code postal et Beaupréau-en-Mauges.

N'hésitez pas à faire modifier votre adresse (eau, téléphone, EDF, etc...) afin d'obtenir un justificatif de domicile correct.

Compte tenu des délais de prise de rendez-vous et de traitement du dossier, il vous est conseillé d'anticiper votre demande en prenant contact au moins deux mois avant la date de délivrance de votre nouvelle carte.

La Maison des Services Au Public (MSAP)

Le Centre Social Èvre et Mauges vous accompagne dans vos démarches au sein de la Maison des Services Au Public. Une MSAP est un espace qui rassemble, dans un même lieu, plusieurs services publics pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics et pour accompagner les particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Six opérateurs nationaux sont partenaires :

- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail) Retraite et Service Social
- CPAM (Caisse Primaire Assurance Maladie)
- MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- CAP Emploi 49

- Mission Locale du Choletais

Dans une MSAP, l'usager est accueilli par une animatrice d'accueil. Il peut obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. À proximité de chez soi, la MSAP offre aux habitants une écoute et un accompagnement de qualité dans les premières démarches pour l'accès aux droits : aides et prestations sociales, accompagnement professionnel, retraite, prévention santé, mobilité, vie associative...

Les permanences ont lieu :

- au Centre Social Èvre & Mauges - Espace Simone Veil, 10 rue du Sous-préfet Barré à Beaupréau, du lundi au vendred-



di de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 (uniquement semaines paires, hors vacances scolaires)

- pour répondre aux besoins de proximité, des permanences sont tenues également à :

- la mairie de Jallais le mardi de 9h00 à 12h00 les semaines paires

- la mairie de Gesté le mardi de 9h00 à 12h00 les semaines impaires.

Contact : Tél. 02 41 63 06 33 ou mail : msap.csevreemauges@orange.fr

Piscine Aqua'Mauges : c'est l'été !

LA PISCINE AQUA MAUGES PASSE EN HORAIRE D'ÉTÉ DU 11 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2017.

Elle sera ouverte de 15h à 19h du mardi au vendredi. De 15h à 18h le samedi et de 10h à 13h le dimanche.

VÉLOS AQUATIQUES

La piscine propose de louer des vélos aquatiques. Cette activité se pratique librement pendant les horaires d'ouverture au public. Le tarif est de 2,50 € les 30 minutes de location, en

plus du coût d'une entrée. L'activité est accessible sur réservation, et il faut être âgé d'au moins 18 ans.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

À l'accueil de la piscine et par téléphone au 02.41.63.05.03.



Beaupréau-en-Mauges

Nouveau site Internet de Beaupréau-en-Mauges

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE NOUVELLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES EST EN COURS DE CONCEPTION.

Son lancement est prévu en septembre 2017. Il deviendra l'unique interface numérique pour consulter les informations de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges et des dix communes déléguées : www.beaupreauenmauges.fr

Comité de jumelage Centre Mauges-Posesti



Centre de loisirs de Posesti

Les rencontres régulières entre les habitants de Beaupréau-en-Mauges et Posesti et les élus Franco-Romains contribuent à des échanges culturels riches. Des actions sont conduites auprès de deux publics :

- Les enfants et les jeunes : des jeunes Roumains ont fait un BAFA en France et conduisent maintenant en autonomie les accueils de loisirs durant les vacances scolaires pour les enfants du village de Posesti. Une formation animation spécifique sera faite par Familles Rurales à Posesti en juillet, pour pérenniser les activités du centre de loisirs et former des formateurs roumains.
- Un projet de développement local durable : l'objectif est de promouvoir

l'activité économique en mettant en place des circuits courts pour mieux valoriser leurs productions, leur patrimoine et leur culture.

Le Comité de Jumelage est également impliqué sur le plan régional et national dans le réseau Opération Villages Roumains Solidarités et celui de la Coopération Franco-Romaine des collectivités territoriales.

L'implication de tous, habitants et élus, dans ce jumelage est nécessaire pour que la coopération soit réelle.

Pour participer et suivre notre actualité : www.jumelage-beaupreau.fr, [facebook.com/comitedejumelagecentre-maugesposesti/](https://www.facebook.com/comitedejumelagecentre-maugesposesti/) et nous écrire : jumelage-posesti@beaupreauenmauges.fr



Lycéens de Notre Dame au lycée Nicola Iorga en Roumanie

Anjoubus à la demande

LA LIGNE DE TRANSPORT À LA DEMANDE D'ANJOBUS, ENTRE BEAUPRÉAU ET CHEMILLÉ, PERMET À TOUTE PERSONNE PARTANT DE BEAUPRÉAU ET SOUHAITANT REJOINDRE CHEMILLÉ OU ANGERS VIA JALLAIS, DE DISPOSER D'UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF.

Cette navette peut être réservée la veille de votre départ et assure les correspondances avec le train tous les jours, matins et soirs. Un mode de déplacement idéal pour se rendre au travail ou dans les établissements scolaires et universitaires, à moindre coût et sans fatigue.

Ligne 42 – Points d'arrêt :
 - BEAUPRÉAU – Place du 11 novembre
 - BEAUPRÉAU – Saint Martin
 - JALLAIS – Parking Bd Cathelineau
 - LA CHAPELLE ROUSSELIN – Parking de la bibliothèque
 - CHEMILLÉ – Gare

- CHEMILLÉ – Ville (Place du Château)
 Réservation préalable obligatoire (au plus tard la veille avant 16h30 pour le lendemain) au 02 41 81 48 14 ou sur www.anjoubus.fr.
 > Voir "Mauges Communauté acteur de votre mobilité" p. 17

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Les bornes de recharge SmiléMobi sont utilisables par abonnement avec un badge ou sans abonnement avec un smartphone. Des bornes sont implantées sur Beaupréau, Gesté, Villedieu-la-Blouère, Andrezé et

prochainement à Jallais. Une carte départementale présentant l'implantation des 186 bornes électriques du Maine-et-Loire est disponible sur le site internet www.alizecharge.com.



Plan du réseau des bornes de recharge >

Résidence autonomie Saint-Jean Mont-de-Vie

LA LOI DU 28 DÉCEMBRE 2015 RELATIVE À L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLESSEMENT NOMME « RÉSIDENCES AUTONOMIE » LES HABITATS COLLECTIFS DÉDIÉS AUX PERSONNES ÂGÉES, ANCIENNEMENT LOGEMENTS-FOYERS.

Afin de promouvoir les résidences autonomie dans le panel des différentes formes d'habitat avec services et de renforcer leur rôle en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, le décret de mai 2016 définit la liste des prestations minimales, individuelles ou collectives ainsi que les dépenses prises en charge par le forfait autonomie et les conditions de son attribution.

Concrètement, la résidence ouverte au 1^{er} octobre 1975 pour la

partie Saint-Jean et au 1^{er} avril 1996 pour son extension Mont-de-Vie répond en grande partie au cahier des charges fixé par le décret. Le positionnement des résidences autonomie, qualifiées de « maillon intermédiaire entre le domicile et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) » par la secrétaire d'État sera d'accueillir des personnes peu dépendantes dans une proportion prédéfinie. Aucun changement notable ne devrait donc

affecter les résidents, cette politique s'inscrivant plutôt dans la poursuite de la mission assignée aux ex-logements foyers.

Le programme des animations de la résidence a été renforcé. Au dernier trimestre 2016, les mardis et jeudis après-midi, le service d'accompagnement s'adapte à la perte d'autonomie de certains résidents. Le versement du forfait autonomie (environ 13 000 € prévus au titre de l'année 2016) se fera avec le Conseil Départemental.

Maintien à domicile

Résidence autonomie

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées



Résidence Mont de Vie

Maintien à domicile

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ORGANISE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL LE PORTAGE À DOMICILE DES REPAS. CE SONT AINSI QUELQUE 30 000 REPAS QUI ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2016. L'ORGANISATION, SI ELLE EST CENTRALISÉE EN TERMES DE FACTURATION, LAISSE ENCORE APPARAÎTRE DES DIFFÉRENCES PAR QUARTIER MÊME SI LA LIVRAISON S'OPÈRE PRINCIPALEMENT EN LIAISON FROIDE.

À l'Ouest, un agent du CCAS livre les repas jusqu'à Tillières et Saint-Germain-sur-Moine à partir de Villedieu-la-Blouère. Au Centre, des agents de la résidence autonomie se relaient pour assurer la livraison des repas confectionnés par les cuisines de la

structure. À l'Est, les repas sont livrés par des bénévoles à partir de Jallais, la Jubaudière et la Poitevinière. Le CCAS propose également un service de téléalarmes en location pour sécuriser les bénéficiaires et leur entourage. Actuellement, 47 appareils sont

en service sur la commune.

Les personnes âgées à domicile peuvent également bénéficier d'un service mis en place par le Centre Social Èvre et Mauges en partenariat avec le CCAS: les visiteurs à domicile.

PLU - Le projet de territoire de Beaupréau-en-Mauges validé par les élus

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) EST LA COLONNE VERTÉBRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PUISQU'AU TRAVERS DE CE DOCUMENT, LES ÉLUS EXPRIMENT UN PROJET DE TERRITOIRE QUI RÉPOND AUX BESOINS ET ENJEUX DE LA COMMUNE, ET CE POUR LES DIX PROCHAINES ANNÉES. IL EST EN QUELQUE SORTE LA « FEUILLE DE ROUTE » DU TERRITOIRE, CAR DÉCLINÉ SOUS FORME D'ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME. L'ÉCRITURE DE CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE RÉDIGÉE QUE DE FAÇON GÉNÉRALE. LORS DE LA DERNIÈRE ÉTAPE, LE RÉGLEMENT ET LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) DU PLU CONSTITUERONT LA TRADUCTION DE CES ORIENTATIONS DE FAÇON, CETTE FOIS-CI, PLUS PRÉCISE.

3 temps forts pour une validation largement approuvée :

> Suite au questionnaire « comment je vois mon territoire demain ? » mis à disposition de la population fin 2016, 327 ménages ont répondu. En voici leurs principales attentes (résultats du questionnaire disponible sur notre site internet)

- « Avoir un logement de plain-pied » et « avoir un logement en centre bourg proche des services et commerces » comme priorités en cas de déménagement ;
- Le territoire en 2030 articulé autour de la « nouvelle agriculture », notamment grâce aux « circuits courts », à « l'agriculture biologique » et à « la transition énergétique ».
- Une mobilité facilitée grâce à la volonté de « développer les pistes cyclables » entre communes déléguées ;

> Trois réunions publiques : 170 participants, des échanges qui confortent les retours des habitants via le questionnaire. Des débats riches qui montrent l'importance pour chacun de prendre la pleine mesure des enjeux d'un document d'urbanisme.

> le 28 février dernier les élus ont débattu et validé en conseil municipal, les orientations à prendre sur le territoire, définies au travers du PADD.



Les orientations articulées autour de trois axes :

L'organisation du territoire

- Offrir un rayonnement harmonieux aux communes déléguées de par l'affirmation de Beaupréau commune déléguée, grâce à son rôle structurant à l'échelle des Mauges.
- Le projet de Beaupréau-en-Mauges consiste à révéler l'identité plurielle

de la commune au travers des identités propres de chaque commune déléguée, mises au service de la commune nouvelle, pour un projet en cohérence avec les réalités locales.

- Près de 80 % de la production de logements neufs envisagée doit prendre place au niveau des polarités principales et secondaires. Les 20 % restant sont à répartir sur les autres communes déléguées, en assurant à minima une croissance démographique permettant de maintenir l'offre existante en équipements de proximité. De par leur situation géographique, Andrezé et le Pin-en-Mauges bénéficieront d'un développement démographique différencié.
- Accompagner le projet porté par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire de confortement de l'axe Beaupréau - Ancenis (mise à 2x2 voies)
- Développer le schéma d'itinéraires doux (liaisons fonctionnelles pédestres ou cyclistes sécurisées entre communes déléguées)

Les objectifs économiques et résidentiels

- Affirmer le développement économique sur le site Anjou Actiparc de Beaupréau, parc d'activité structurant dans le maillage de Mauges Communauté, véritable levier d'attractivité pour capter une population nouvelle, profitant du confortement de l'axe Cholet-Ancenis à 2x2 voies
- Assurer le maillage économique du territoire en maintenant les parcs intermédiaires, les zones artisanales et les activités économiques implantées hors zones d'activités.
- Cadrer les possibilités de changement de destination

des bâtiments à valeur patrimoniale, sous réserve de ne pas compromettre l'exploitation agricole et l'intérêt paysager, à des fins de logements ou d'accueil touristique.

- S'appuyer sur un scénario démographique volontariste et ambitieux :

- Croissance démographique de 0,9 % par an en moyenne
- Prévision de 25000 habitants en 2029 (population municipale)
- 2700 habitants supplémentaires d'ici 13 ans
- Production de 120 logements/an dont :

→ 35 % construit en enveloppe urbaine (30 % sont demandés par le Schéma de Cohérence Territoriale de Mauges Communauté)

→ environ 1 000 logements répartis sur environ 60 hectares en extension urbaine (soit près de 80 hectares rendus à l'agriculture)

- Inscrire un scénario volontariste dans la reconquête urbaine qui passe également par la résorption de la vacance, l'amélioration et l'adaptation du parc de logements existants, à travers une politique volontariste de redynamisation du centre-ville de Beaupréau et des centres bourgs.

- Affirmer la volonté politique de conquérir des friches industrielles, agricoles ou sites industriels sous-exploités dans la logique d'opérations



Reconquête de friche agricole. La Subaudière

PROJETS DE TERRITOIRE

déjà réalisées sur le territoire comme à la Jubaudière, à Jallais, pour proposer des modes d'habiter différents.

L'armature environnementale du territoire

- Affirmer la vallée de l'Èvre comme un axe patrimonial, historique, paysager et naturel fédérateur,
- Assurer la protection du réseau de haies bocagères grâce à l'identification de l'ensemble des haies bocagères dans une démarche pédagogique et une protection des haies fondamentales et principales (25 % des haies)

Nous vous invitons à vous rendre à l'Hôtel de Ville ou en mairies annexes, pour consulter l'ensemble des orientations, téléchargeables sur le site internet.

Et maintenant ?

Le passage à la phase opérationnelle et réglementaire

Suite à la validation des orientations à mettre en œuvre sur le territoire, les élus vont traduire celles-ci de manière opérationnelles. Des sites à enjeu pour l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités ont été identifiés et étudiés en extension mais également dans l'enveloppe urbaine. Leurs grands principes d'aménagement (vocation du secteur, préservation des haies, desserte, construction ou démolition de bâtiment, etc.) sont prescrits au travers des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour tout aménageur (publics ou privés) si ce secteur vient à être urbanisé. À la rentrée 2017, ces grands principes opérationnels seront traduits dans le règlement et le plan de zonage du PLU. Des sujets

comme l'identification du petit patrimoine à protéger, des granges autorisées à changer de destination seront étudiés.

Vous avez toujours la possibilité d'écrire à Monsieur le Maire pour faire part de vos remarques, suggestions, ou toutes demandes particulières au sujet du PLU. L'écriture réglementaire du PLU apportera les éléments de réponses à toutes les demandes formulées au travers de ces courriers.

Les prochaines réunions publiques sur le plan de zonage et le règlement auront lieu en novembre 2017. L'approbation est toujours prévue fin 2018.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec: Nathalie Aymard, chargée de mission PLU ou l'adjoint à l'urbanisme Franck Aubin 02 41 71 76 80



Éolien : vers un projet citoyen de territoire

Des habitants de Beaupréau-en-Mauges regroupés dans la jeune association Mauges Eole, projettent l'achat du futur parc éolien des Grands Fresnes, à La Poitevinière. Les trois éoliennes pourraient couvrir les besoins électriques (hors chauffage), de tous

les foyers de la commune: l'énergie produite bénéficiera au territoire. Inspirée par l'expérience d'Atout Vent dans le Chemillois, et soutenue dans sa démarche par les élus locaux, Mauges Eole souhaite entraîner un maximum de citoyens dans le financement de ce pro-

jet pour bénéficier de ses retombées économiques et s'engager concrètement dans la transition énergétique. Contact: Association Mauges Eole - Alain Cholet - 06.22.71.34.05

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat reconduite en 2017

LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS PEUVENT ENCORE BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER LEUR LOGEMENT: PLUS DE 200 PROPRIÉTAIRES DU TERRITOIRE ONT DÉJÀ ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DANS LEUR DÉMARCHE DE TRAVAUX!

Beaupréau-en-Mauges vous apporte **CONSEILS** et **SUBVENTIONS**

-  Réduire sa consommation énergétique
-  Adapter son logement au vieillissement ou au handicap
-  Rénover son habitat devenu vétuste

Mandaté par la commune, le bureau d'études Citémétrie vous accompagne à chaque étape du projet:



CITÉMÉTRIE

Contact : Citémétrie
4 rue Euain - 49000 Angers
> ☎ 02 52 35 03 91
> citemetrie49@citemetrie.fr

REPÈRES n°2



> ACTIONS CLIMAT AIR ÉNERGIE <

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : À NOUS TOUS D'AGIR !

50 % du CO₂ émis en France est lié à nos comportements quotidiens : alimentation, éclairage, chauffage, climatisation, déplacements...

En adoptant les bons gestes : éteindre les lumières, trier ses déchets, consommer différemment... nous pouvons tous lutter contre le changement climatique.

Mauges Communauté a déjà engagé des actions pour accompagner ces changements de comportement auprès des particuliers comme des professionnels.

Rapprocher consommateurs et producteurs

Un Projet Alimentaire Territorial, animé par la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire, a pour objectif de rendre accessibles au plus grand nombre des produits locaux de qualité.

Retrouvez les produits locaux en vente directe sur la carte interactive d'Approximité depuis www.maugescommunaute.fr

Un défi « Familles Zéro déchet »

Entre février 2016 et mars 2017, une quarantaine de familles s'est engagée dans un défi « zéro déchet ». En moyenne, l'ensemble des participants a réduit d'un tiers le volume d'ordures ménagères, se tournant vers des produits plus durables, plus locaux. Certains l'ont réduit de plus de 70 %. Une nouvelle action sera proposée en 2018 pour accompagner les foyers volontaires dans l'évolution de leurs modes de consommation.

Découvrez les astuces des « Familles Zéro déchet » en vidéo sur www.sirdomdi.com

Mauges Communauté élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Depuis de nombreuses années, les Mauges se sont engagées sur les questions climatiques et énergétiques. Forte de cette expérience, Mauges Communauté aspire à aller plus loin, accélérer la dynamique de transition en y associant le plus grand nombre.

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et réglementaire. Il doit être élaboré par tous les EPCI* de plus de 20 000 habitants (loi de Transition énergétique de 2015) pour une durée de 6 ans. Son objectif : lutter contre le changement climatique.

Il s'agit d'une démarche transversale où toutes les collectivités et les acteurs du territoire sont mobilisés pour prendre en compte les enjeux climatiques dans leurs propres objectifs.

Pilote de la démarche, Mauges Communauté souhaite construire ce document de manière participative. Des groupes de travail seront créés, composés d'élus, de particuliers, de techniciens de l'État et des chambres consulaires, de représentants du monde associatif et professionnel. Mauges Communauté coordonnera et animera ensuite les actions du PCAET jusqu'en 2024.

*EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

Le PCAET de Mauges Communauté devra répondre aux objectifs de la loi de Transition énergétique pour la Croissance verte



> LE SAVIEZ-VOUS ? <


+1°C dans le congélateur permet une économie d'énergie de 5 %


19°C suffisent à la maison : chaque degré supplémentaire augmente de 7 % la consommation


Un aliment importé hors saison consomme pour son transport **10 à 20 fois +** de pétrole que le même fruit local et de saison

Maîtrisez vos consommations d'eau pour la préservation des milieux aquatiques

L'état des réserves en eau des Mauges est préoccupant. Après un hiver au cours duquel les nappes phréatiques se sont peu rechargées, les débits des principaux cours d'eau de nos bassins versants sont déjà faibles.

Mauges Communauté a confié la gestion des milieux aquatiques de son territoire aux syndicats de rivière, répartis sur différents bassins versants. Ils œuvrent au quotidien pour améliorer la qualité des masses d'eau.

Une eau en quantité suffisante participe à la préservation des écosystèmes aquatiques.

En tant que consommateur d'eau de notre territoire, vous pouvez vous aussi agir. En diminuant vos prélèvements d'eau tout au long de l'année, vous participez à la préservation des nappes ou des réserves de surface. Vous réduisez également votre facture d'eau potable et d'assainissement !

Le bassin versant est l'espace sur lequel toutes les gouttes d'eau (cours d'eau, eaux de pluie...) ruissellent vers une même rivière, située à l'aval.

Retenez la date !

L'évènement incontournable pour les acteurs économiques des Mauges

Les Rendez-vous de la Réussite

| 2^e édition |

JEUDI 30  11 2017 20h

Au théâtre Foiraill à Chemillé
Chemillé-en-Anjou

Mauges Communauté, acteur de votre Mobilité

Mauges Communauté devient progressivement Autorité Organisatrice de la Mobilité depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la volonté de renforcer l'accessibilité interne au territoire des Mauges. À partir du 1^{er} janvier 2018, le service Mobilités de Mauges Communauté sera votre interlocuteur unique pour tous les services de mobilité à l'intérieur du territoire, c'est-à-dire :

- l'offre de services de transports collectifs : lignes de car régulières 42 (Beaupréau / Chemillé),



8B (St-Florent-le-Vieil / St-Pierre-Montlimart) et 22B (Montrevault / Bourgneuf-en-Mauges) et transports à la demande ;

- le transport scolaire interne à Mauges Communauté pour les élèves du primaire, collège et lycée ;
- la promotion et l'animation du territoire sur les modes de déplacement alternatifs : le covoiturage, les services vélo, les plans de déplacement entreprises...

 01 2018

Ouverture de l'Espace Mobilités de Mauges Communauté

- Conseil en Mobilité : information sur les services disponibles
- Réservations pour le Transport à la Demande sur Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre
- Gestion du service MobiMauges présent sur Orée-d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre

Le transport à la demande ou TAD, offre la possibilité aux habitants de se déplacer sur réservation. Sur appel téléphonique, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous et vous conduit à votre destination.

Pour en savoir plus : www.maugescommunaute.fr

 05 2018

Gestion du transport scolaires interne aux Mauges

- Inscriptions
- Gestion des circuits et des points d'arrêts



La fibre optique pour tous en 2025

Le numérique est un sujet crucial de l'aménagement et du développement territorial. Consciente de la nécessité de déployer un réseau Très Haut Débit pour la compétitivité économique, l'attractivité résidentielle de son territoire et la satisfaction des besoins de débits de ses habitants, Mauges Communauté positionne l'Aménagement numérique au cœur de ses priorités. Depuis juillet 2015, l'exercice de la compétence est confié au Syndicat départemental spécialisé Anjou Numérique qui propose le déploiement d'un nouveau réseau Très Haut Débit en fibre optique pour tous les foyers à l'horizon 2025. Près de 220 000 prises vont ainsi être créées et raccordées sur 7 ans pour un coût global estimé à 365,7 millions d'€. Le futur opérateur sera retenu en juillet prochain pour un commencement des travaux début 2018.

NOVA CHILD, INNOVER POUR MIEUX GRANDIR

Avec ce deuxième magazine, Mauges Communauté poursuit son ambition de mettre en avant les filières et les réseaux d'entreprises présents sur les Mauges. L'entreprise GÉMO, adhérente de Nova CHILD, est un exemple de réussite économique du territoire et nous explique tout l'intérêt du travail collaboratif pour innover.



1. Nova CHILD c'est qui ?

Impulsée par la CCI dès 2003, Nova CHILD est une association loi 1901 basée à Cholet qui réunit 70 adhérents en France avec un terreau fertile dans les Mauges et le Choletais.

Entreprises, Instituts de recherche et de Formation, tous se retrouvent dans ce réseau pour un objectif commun : innover pour le bien-être des enfants et de leur famille.

Tous les secteurs d'activité de l'univers de l'enfant sont représentés : jouet, puériculture, mobilier, décoration, habillement & chaussure, alimentaire, hygiène, services...

2. À quoi sert Nova CHILD ?

Nova CHILD mutualise les connaissances et les compétences des différents acteurs afin d'être un véritable centre d'expertise européen autour de l'enfant et de sa famille.

La mission de Nova CHILD est de favoriser les démarches de collaboration et de partenariat entre ses adhérents afin d'initier l'émergence et le montage de projets d'innovation pour le bien-être de l'enfant.

Manoe - « Maîtrise Allergènes NutritiOn Enfants » - est un exemple de projet de recherche qui développe des produits

agroalimentaires accessibles à tous les enfants, y compris aux enfants allergiques, en associant des compétences industrielles, analytiques, cliniques et psychologiques (allergènes ciblés : arachide, œuf, lait et blé).

Pour répondre à ses motivations premières, le développement économique et l'innovation, Nova CHILD propose 3 services pour guider les entreprises dans leurs réflexions et dans la conduite de leurs projets.

L'Observatoire : détecter et décrypter les tendances innovantes de l'univers de l'enfant

L'Ingénierie de projet : accompagner des porteurs de projets innovants

Le Living LAB : écouter et comprendre les attentes des consommateurs et des prescripteurs.



“

Le groupe ERAM est adhérent à Nova CHILD depuis sa création. Nova CHILD nous permet de détecter les signaux faibles et les évolutions du marché pour mieux répondre aux besoins de nos clients dans un environnement en pleine mutation.

Les différents services de Nova CHILD sont une source d'inspiration supplémentaire pour nos équipes que ce soit en termes de créativité pour

Pour en savoir plus :

Nova CHILD | Tél. 02 41 49 57 23 | 34 rue Nationale | BP22116
49321 CHOLET cedex | www.novachild.eu



nos stylistes et chefs de produits, ou de développement de nouveaux produits et services pour notre cellule innovation.

Enfin, Nova CHILD est également un réseau d'entreprises qui offre l'opportunité de faire des rencontres, de partager et d'échanger entre acteurs du monde économique. Grâce à ce réseau, nous avons pu engager des partenariats et ainsi associer nos idées et développer des synergies.



Hubert Aubry, PDG de l'entreprise GÉMO à S'-Pierre-Montlimart

IMPLANTÉS DANS LES MAUGES

NOVA CHILD EN CHIFFRES

ILS ADHÈRENT À NOVA CHILD



Vous aussi vous souhaitez agir pour le bien-être de vos enfants, de vos petits-enfants ?

Nova CHILD vous donne la possibilité de vous exprimer !

Depuis le début de l'année 2017, Nova CHILD a instauré une plateforme en ligne eNOVons. Véritable lieu de partage, eNOVons propose au grand public un espace dédié à l'élaboration de futurs produits et services innovants.

Chaque membre de cette communauté peut exprimer son point de vue de différentes

manières. Au programme, tests de produits en avant-première, questionnaires ludiques et amusants, participation à des réunions de consommateurs avec pour objectifs d'identifier les attentes, les nouveaux comportements et les mutations sociétales.

« À travers eNOVons, nous avons voulu créer un espace destiné à rapprocher nos partenaires Nova CHILD avec les usagers » exprime Alexandre Banach, Responsable du living Lab chez Nova CHILD.

Pour en savoir plus :

www.enovons.com





> ÉCONOMIE <

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : S'ÉPANOUIR DANS ET PAR SON MÉTIER

Le Congrès national annuel des Compagnons serruriers métalliers du Devoir s'est déroulé le week-end de l'Ascension à la Loge à Beaupréau-en-Mauges. Il a réuni près de 350 professionnels et apprentis du Tour de France. Cet événement nous donne l'occasion de faire un focus sur cet organisme de formation reconnu pour son excellence.

1. Qui sont les Compagnons du Devoir ?

C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique créée en 1942, qui réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal professionnel : permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier. Elle forme chaque année 10 000 jeunes.

2. À quel âge peut-on entrer chez les Compagnons, et pour préparer quel diplôme ?

Les Compagnons du Devoir accueillent les filles comme les garçons, à partir de 15 ans, pour préparer des diplômes d'État allant du CAP à la licence professionnelle.

3. À quels métiers peut-on se former ?

L'association permet de se former à près de 29 métiers différents :

- **métiers du métal et de l'industrie** : chaudronnier, électricien, forgeron, mécanicien...
- **métiers du cuir et des matériaux souples** : cordonnier-bottier, maroquinier...
- **métiers de l'aménagement / finition** : ébéniste, menuisier, peintre...

- **métiers du bâtiment** : couvreur, maçon, plombier, charpentier...
- **métiers du vivant** : jardinier-paysagiste, vigneron...
- **métiers du goût** : boulanger, pâtissier.

4. Quels sont les grands principes de la formation chez les Compagnons ?

La formation en alternance

Tous les jeunes qui se forment chez les Compagnons du Devoir sont en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, avec un rythme de 6 semaines en entreprise et de 2 semaines en centre de formation.

La vie en communauté

Les jeunes en formation vivent dans des maisons du compagnonnage où ils sont logés, nourris et instruits. La maison des Compagnons de Cholet accueille chaque année une centaine de jeunes.

Le voyage

Les jeunes qui le souhaitent peuvent compléter leur formation par un Tour de France. Il s'agit, pendant 4 à 5 ans, de voyager de maison en maison, de ville en ville et d'entreprise en entreprise.

Être Compagnon du Devoir c'est avant tout un état d'esprit : le partage, la fraternité et la volonté de transmettre son savoir. C'est pour cela que depuis la création de l'entreprise en 2009, nous avons toujours un apprenti en formation, qu'il soit en CAP, en post bac ou bien itinérant du Tour de France. Les jeunes qui se lancent chez les Compagnons sont motivés, tout n'est pas toujours rose mais le fait de vivre en maison permet de les tirer vers le haut. L'organisation de congrès tous les ans permet de nous réunir, faire vivre cet esprit de famille, ce réseau et de suivre l'évolution du métier. La formation, en fait, on la continue toute notre vie.

Flavien METAUT, Compagnon du Devoir et responsable de production dans l'entreprise Art Metal, artisan en Ferronnerie d'Art et Serrurerie Fine à La Tourlandry / Chamillé-en-Anjou.

Pour en savoir plus :

www.compagnons-du-devoir.com



© Audrey VANFLETERIEN

EN CHIFFRES <



+ de 3 500
itinérants sur
le Tour de France



+ de 6 000
apprentis
en formation



500 jeunes
à l'étranger,
avec une soixantaine
de pays sur
les six continents
accessibles



38 000
entreprises sont
partenaires des
Compagnons du
Devoir et du Tour de
France en France pour
accueillir des jeunes
itinérants

Les entreprises des Mauges accueillent les apprentis et les itinérants



Art Metal



**Cuir et
matériaux souples**

AUDOUIN
Saint-André-de-la-Marche



**Aménagement
et finition**

DECOR CUISINE
Saint-Macaire-en-Mauges

AU FIL DU BOIS
Beaupréau

BIDET RENÉ
Jallais



Métal et industrie

STCM
Gesté

**TÔLERIE INDUSTRIELLE
BRAULT**
Saint-André-de-la-Marche

ART METAL
La Tourlandry

BM (SAS)
Saint-André-de-la-Marche

CMO
Saint-Macaire-en-Mauges

LA FORGE DE STYLE
Saint-Macaire-en-Mauges



Bâtiment

CAILLAUD BOIS
Chemillé

**MENUISERIE CHARPENTE
GESTOISE MAURILLE**
Gesté

PAVAGEAU-PASTRE SARL
Saint-Pierre-Montlimart

VERON DIET
Le Pin-en-Mauges



Goût

**BISCUITERIE
SAINT-GEORGES**
Saint-Georges-des-Gardes

Contact :
La maison de Cholet
**Les Compagnons
du Devoir**
8 rue Abbe Hallouin
49300 CHOLET
Tél. 02 41 30 42 64

> DÉCHETS <

LE SERVICE DÉCHETS, UN SERVICE UNIQUE POUR TOUS



2017 ► nouvelle identité pour votre nouveau Service Déchets

La compétence collecte et traitement des déchets est transférée à Mauges Communauté depuis le 1^{er} janvier 2016, date de création de l'Agglomération. Agents, schéma de collecte, tarifs... le nouveau Service Déchets s'organise pour proposer une prestation unique et performante aux habitants de Mauges Communauté.



Ce schéma de collecte
entrera en vigueur le
1^{er} novembre 2017

Ordures ménagères



Collecte en porte à porte, tous les quinze jours à l'aide d'un bac

Emballages



Collecte en porte à porte, tous les quinze jours, à l'aide d'un bac ou de sacs

Papiers et verre



Apport volontaire aux colonnes de tri



Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter le service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 02 41 71 77 55 ou à l'adresse service-dechets@maugescommunaute.fr

Jusqu'à la fin 2017, les services déjà existants sur le territoire de Mauges Communauté, le Sirdomci (syndicat regroupant 5 communes nouvelles) et le service déchets de Sèvremoine, se rapprochent pour ne former qu'un seul et même Service Déchets de l'agglomération au 1^{er} janvier 2018.

Depuis le 1^{er} mars 2017, l'ensemble des agents de ces deux entités est réuni au siège de Mauges Communauté à Beaupréau.

Un schéma de collecte unique

Les modes de collecte sur le territoire du Sirdomci et sur celui de Sèvremoine n'étant pas les mêmes et afin que tous les habitants disposent d'un service unique, les élus et techniciens du service ont travaillé à son uniformisation. Le 22 février dernier, le Conseil communautaire de Mauges Communauté a validé le nouveau schéma de collecte pour l'ensemble des habitants.

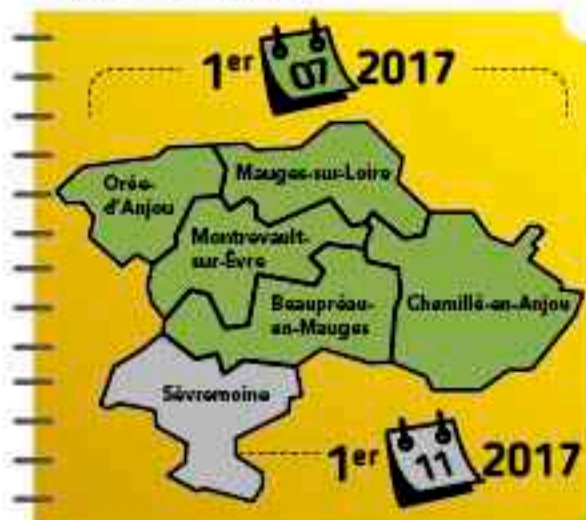
TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

En tant qu'habitant de Mauges Communauté vous pourrez prochainement déposer tous vos emballages dans vos sacs ou bacs emballages. La nouveauté : tous les emballages en plastique sont maintenant valorisés.

A partir de quand ?



Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les sacs ou bacs emballages aux côtés de ceux en métal et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères

car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Pourquoi maintenant ?

Les emballages ménagers recyclables triés sur le territoire de Mauges Communauté sont acheminés vers le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels. Sur ce site, ils suivent un processus technique qui permet de les séparer par matière pour être ensuite valorisés. Jusqu'à présent, ce centre de tri n'était pas équipé pour différencier les différents plastiques. Des travaux ont donc été réalisés pour permettre de trier tous les emballages et le centre de tri est à présent prêt à les accueillir.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac ou bac emballages !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Ne l'imbriguez pas dans un autre emballage, privilégiez le dépôt en vrac dans votre sac ou bac emballages.



Le prochain chantier pour Mauges Communauté sera de restructurer le réseau des déchèteries pour répondre à la réglementation en vigueur, aux impératifs de sécurité et proposer un service de qualité : amplitudes horaires, flux triés, accès et circulation sur les sites...

Christophe Dilé, Vice-président de Mauges Communauté en charge du Pôle Environnement

Je trie déjà



Bouteilles et flacons en plastique



Cartonnets



Briques alimentaires



Emballages en métal

Je trie en plus



Tous les autres emballages en plastique

Le Coala...gonflé à bloc!

17 juin - Andrezé

Animations : Entrée libre et gratuite pour les structures gonflables, dès 14h30 au stade du Prieuré



Proxay

La Grande Tablée

1^{er} Juillet - Jallais



Chacun vient avec son pique-nique, en famille, entre amis, pour passer un agréable moment. Un barbecue sera à votre disposition pour faire cuire vos grillades comme à la maison. Un bar sera sur place pour vous désaltérer. Soirée gratuite sur la place de la mairie.

Comité de Jallais

Saint-Philbert en roues libres

17 juin - Saint-Philbert-en-Mauges

Animations : marché de l'école, kermesse (structure gonflable, jeux, maquillage...), courses cyclistes, soirée animée par le « Big band de Trémentines » avec restauration sur place



Comité photographique

Le Parc en Fête

1^{er} et 2 juillet - Beaupréau



Animations sur le thème de la gourmandise : marché d'artisans et de producteurs, animations et ateliers nature, stands et animations de sensibilisation aux handicaps, tablée gourmande, vide-greniers, balades en joliettes et carrioles, spectacles.

Beaupréau en Mauges

Fête communale

14 juillet - La Poitevineière

Animations : concours de pêche, randonnée pédestre ou VTT, course cycliste, repas moules-frites, feu d'artifice et bal.



Beaupréau en Mauges

La Chapelle en Fête

19 et 20 août - La Chapelle-du-Genêt



Animations : soirée Fun Radio, vide-greniers, randonnée de véhicules anciens, cycliste et pédestre, animations et restauration, feu d'artifice.

Beaupréau en Mauges

Vide-greniers

10 septembre - Villedieu-la-Blouère

Animation : vide-greniers comprenant entre 200 et 250 exposants dans le complexe sportif



Beaupréau en Mauges

Fête de la Nature

24 septembre - Gesté



Animations sur le thème des oiseaux : animations et ateliers, partage de savoirs, expositions, conférences, démonstrations, spectacles.

Beaupréau en Mauges

Randonnée de l'omelette

24 septembre - Le Pin-en-Mauges

Animation : randonnée pédestre ou VTT



Chass-France

Festi'âges

6, 7 et 8 octobre - La Jubaudière



Animations : stands d'associations et d'artisans, séance de variétés, expositions, restauration, fête foraine.

Beaupréau en Mauges

Pour connaître toutes les autres sorties et manifestations du territoire : contactez l'Office de Tourisme de la Vallée de l'Yvre!

02.41.75.38.31

accueil@beaupreau-tourisme.com - www.beaupreau-tourisme.com